

Pourquoi souscrire Cap Student

Vous souhaitez partir à l'étranger pour poursuivre des études, réaliser un stage ou une formation. Vous avez déjà trouvé l'établissement scolaire ou l'entreprise qui va vous accueillir. Mais avez-vous pensé à votre couverture médicale ? Savez-vous que la plupart des contrats d'assurance voyages classiques excluent la pratique d'activités rémunérées ou professionnelles !

Cap Student est le contrat d'assurance et d'assistance voyage spécialement adapté à la couverture des jeunes étudiants ou stagiaires à l'étranger.

C'est un des rares contrats à vous proposer autant de garanties et avec une prise en charge des frais médicaux en frais réels et au 1er euro.

Savez-vous que le coût d'une opération de l'appendicite s'élève à 12.000 € en Australie ou au Canada par exemple. ? Si vous devez être rapatrié en France suite à un accident, sachez qu'un retour médicalisé de Nouvelle Zélande s'élève à plus de 20.000 €.

Vous avez également la possibilité de souscrire l'option « Annulation-Interruption d'études ».



Conditions de souscription

- Vous devez avoir entre 14 et 39 ans.
- Vous devez être domicilié en France métropolitaine, Corse, DOM-TOM, Principautés d'Andorre et de Monaco, Pays de l'Union Européenne, Suisse, Norvège
- Vous pourrez renouveler votre contrat une fois sur place (par période d'un mois minimum).
- Le contrat peut être souscrit pour une période de 1 à 12 mois.
- Vous devez fournir un certificat de scolarité lors de votre inscription, ainsi que la facture des frais d'études si vous avez choisi l'option « Annulation—Interruption d'études ». Une carte étudiante d'un établissement français ne sera pas valable.

Résumé des Garanties

1. Une assistance rapatriement 24h/24, 7j/7 en frais réels
2. Retour anticipé en cas d'hospitalisation ou de décès d'un proche
3. Les frais médicaux **illimités** à l'étranger et **sans franchise** - Vous êtes également couvert pour le même montant si vous rentrez en France pour vos vacances.
4. Frais de recherche et de secours jusqu'à **5 000 €**
5. Prise en charge d'un billet A/R pour un proche, en cas d'hospitalisation ou de décès
6. Une couverture de responsabilité civile à l'étranger indispensable : 5 000 000 € pour les dommages corporels et 450 000 € pour les dommages matériels
7. Assistance juridique à l'étranger (max 3 000 €) et avance de caution pénale (max 7500 €)
8. Une garantie en cas de vol, perte ou détérioration des bagages **2 000 €**
9. Un capital décès (8000 €) ou invalidité en cas d'accident (40 000 €)
10. L'option Annulation—Interruption d'études, qui vous rembourse les frais de scolarité jusqu'à 15 000 € (en cas de maladie, accident, hospitalisation de plus de 60 jours, rapatriement sanitaire et retour anticipé).

Tarifs

| Durée du séjour | Monde entier | Durée du séjour | Monde entier |
|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
| 1 mois | 40 € | 7 mois | 220 € |
| 2 mois | 80 € | 8 mois | 250 € |
| 3 mois | 105 € | 9 mois | 275 € |
| 4 mois | 140 € | 10 mois | 305 € |
| 5 mois | 165 € | 11 mois | 330 € |
| 6 mois | 195 € | 12 mois | 360 € |

Cap Student

L'assurance pour étudier à l'étranger

Pour en savoir + contactez Chapka Assurances
au 01 74 85 50 53 fax : 01 43 31 53 02
Par email : info@chapka.fr

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :
.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone : email :

Date de départ :/...../.....

Date de retour :/...../.....

Pays de destination :

Option Annulation - Interruption d'études: 4% des frais d'études, soit
Attention: vous devez fournir une facture des frais d'études établie par l'établissement scolaire, avec votre bulletin d'inscription.

Prime Totale (Règlement par chèque à l'ordre de « Chapka Assurances »)
= Prime assurance + option Interruption d'études si cochée (4% des frais d'études)

€

Bulletin a renvoyé signé et accompagné de **votre règlement par chèque** à l'ordre de « Chapka Assurances » .
A retourner à Chapka Assurances, 53 rue de la Boetie 75008 Paris

Attention , la souscription ne peut se faire qu'avant votre départ !
Les garanties prennent effet le jour de votre départ

Signature obligatoire :
« Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales du contrat CAP Student »

A Le



AVA - 25 rue de Maubeuge 75009 PARIS
Société de courtage d'assurance : SARL au capital de 100 000 €.
Numéro de RCS : PARIS 322 869 637
Inscrit à l'Orias N°ORIAS 07 023 453 — www.orias.fr



Chapka Assurances, 68, bd de Port Royal 75005 Paris
Société de courtage d'assurance : SARL au capital de 10 000 €.
Numéro de RCS : Paris B 441 201 035. Garantie financière et assurance de RC conformes aux articles L530-1 et L530-2 du Code des Assurances.
Inscrit à l'Orias N°07002147.